

Lyon, le 22 Septembre 2021

Madame Mascllet, Directrice de l'EIC  
Rhône-Alpes  
78 rue de la Villette  
69425 LYON CEDEX 03

**Objet :** Préavis de grève

Madame la Directrice,

Le 13 Septembre 2021, notre organisation syndicale vous a déposé une demande de concertation immédiate sur les points suivants :

- ❖ **Réorganisation UO RIVE GAUCHE :** La délégation rejette la suppression pure et simple du poste d'opérateur SIB P1. C'est une décision abrupte et précipitée. Nous exigeons que la Direction revoie sa copie.
- ❖ **ODICEO :** La délégation est bien consciente de la portée nationale de l'outil. Cependant nous ne pouvons pas nous satisfaire des explications données et nous demandons à la Direction de surseoir à l'utilisation de l'outil tant qu'il n'est pas plus élaboré en fonction des retours des agents.

Suite à la réunion de concertation du 15 Septembre 2021 des désaccords persistent. Par conséquent, notre organisation syndicale, conformément à l'article L2512-2 du code du travail vous dépose un préavis de grève couvrant la période suivante :

**Du Mardi 28 Septembre 2021 à 4H au Mardi 4 Janvier 2022 à 5H**

Ce préavis concerne l'ensemble du personnel de l'EIC Rhône-Alpes Lyon ainsi que tous les agents susceptibles de les remplacer.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos salutations syndicales.

**Pour SUD-RAIL**

Humbert Louis-Rodolphe